



POUR DE BONNES RAISONS

ARDEX A 828 ARDEX A 828 LEMON DR

Enduit de rebouchage pour murs

A base de plâtre et de matières synthétiques avec les avantages d'un enduit rapide

DUST reduced

Pour refermer les joints des panneaux de carton-plâtre et autres panneaux de construction

Pour travaux de ragréage selon la classification Q1–Q4*

Fait prise continuellement dans toutes les épaisseurs de couches

Ne s'affaisse pas

Reste sans fissures

Matériau incombustible de la classe A1 selon EN 13501, 1^{ère} partie

Matériau de jointoiement pour le remplissage de joints sans utilisation de bande couvre-joints, type 4B selon EN 13963



Fabricant avec système QM certifié selon DIN EN ISO 9001

ARDEX GMBH
B.P. 6120 - 58430 Witten
ALLEMAGNE
Téléphone +49 (0) 23 02/664-0
Téléfax +49 (0) 23 02/664-299
email: kundendienst@ardex.de
www.ardex.be, www.ardex.lu,
www.ardex-france.fr, www.ardex.ch

ARDEX A 828

ARDEX A 828 LEMON DR

Enduit de rebouchage pour murs

Domaine d'application :

Egaliser, et enduire la maçonnerie brute, le béton, le béton cellulaire, les plaques en éléments légers, panneaux d'isolation thermique et acoustique, avant les travaux de peinture et de pose de papier peint.

Rebouchage de creux de grande surface dans les murs et plafonds.

Rebouchage de fissures, trous, fentes et joints dans les cartons-plâtres et autres plaques de construction.

Ragréage de surfaces murales en briques et éléments silico-calcaires.

Fermeture de joints dans les éléments en béton préfabriqués.

Fixation de carreaux de plâtre.

Chevillement et mise en place de supports d'armatures et autres installations.

A l'intérieur.

Description :

Poudre blanche à base de plâtre et de matières synthétiques.

Mélangée à l'eau, elle forme un enduit souple et pâteux qui, après durcissement, adhère parfaitement sur les murs et plafonds accrochant, en maçonnerie, béton, béton cellulaire, crépis de ciment, de plâtre ou de chaux et sur panneaux de construction.

ARDEX A 828 possède un grand pouvoir de rebouchage, ne creuse pas et s'applique facilement et rapidement, en toute épaisseur, en une seule passe.

Avec ARDEX A 828 on obtient un support qui respire, ce qui permet une parfaite application de peintures, liants et colles.

Préparation du support :

Il doit être accrochant, sec, stable et exempt de poussières et d'autres agents séparateurs. Enlever les vieux papiers peints, les peintures et crépis écaillés et non adhérents.

Nettoyer les peintures laquées, huilées, plastifiées et autres supports étanches, afin de faire disparaître cire, huiles et graisses avant le ragréage.

Sur les supports étanches et lisses, appliquer, comme pont d'adhérence, une couche d'ARDEX P 82, primaire à base de résine synthétique. Sur le béton lisse, appliquer de l'ARDEX P 51, primaire d'adhérence et de fond en dispersion, dilué 1 : 3 vol. avec de l'eau.

Utilisation :

Verser de l'eau claire dans un récipient propre et y ajouter, en brassant vigoureusement, une quantité de poudre suffisante pour obtenir un enduit sans grumeaux.

Dosage : env. 13 l d'eau pour 25 kg d'ARDEX A 828.

Laisser reposer 1 à 3 minutes; après avoir remalaxé l'enduit, celui-ci est pâteux, crémeux et utilisable pendant une demi-heure environ.

Pendant son application, l'enduit ne cesse de durcir sans s'affaïsser dans les joints, trous, fissures ou fentes, sans former de fissures à la surface. Pour obtenir une surface très lisse, il est possible, après que l'enduit ait fait sa prise, soit de le ragréer ou d'en mouiller uniformément la surface avec une taloche éponge et peut être ensuite étirer à la lisseuse pendant 15 minutes env.

En cas de doute, faire une surface d'essai.

Utiliser ARDEX A 828 par températures supérieures à +5 °C.

Traitement ultérieur :

Attendre que la couche de ragréage soit bien sèche avant de procéder à l'application de peintures ou de papiers peints.

Il est presque toujours inutile d'appliquer un primaire sur la couche de ragréage.

Cependant, pour éviter, en cas de réparations, le séchage

inégal de la couche de peinture qui suivra, il se peut qu'il soit nécessaire, en fonction du pouvoir de remplissage et de recouvrabilité de la couleur utilisée, d'appliquer une couche de fond, soit sur les surfaces réparées, soit sur la surface complète.

Les ragréages sous revêtements muraux épais et les ragréages hydrofuges, dans les locaux humides p. ex., seront effectués avec ARDEX F 11, produit blanc à base de ciment.

Important :

L'utilisation de bandes alternatives pour les cartons-plâtres n'est pas nécessaire si les bords de ces panneaux sont formés conformément.

ARDEX A 828 LEMON DR :

Parfumé au citron, l'odeur fait effet dans l'eau et se développe lors du malaxage et pendant le séchage.

L'odeur de citron ne se développe qu'au contact de l'eau.

DUST/REDUCED

Le coefficient limite de poussière est fortement inférieure au TRGS 900 (règle techn. concernant les produits dangereux sur le lieu de travail)

Données techniques selon la norme de qualité ARDEX :

Proportion

de mélange :

env. 13 l d'eau : 25 kg de poudre soit

env. 1 vol. d'eau : 2 vol. de poudre

env. 1,0 kg/l

Densité :

Poids

du mortier frais :

env. 1,5 kg/l

Consommation :

env. 1,0 kg de poudre par m² et mm

Temps d'application

(+20 °C) :

env. 30 mn

Possibilité de peinture

et de collage :

après séchage

Résistance

à la compression :

après 28 jours env. 9 N/mm²

Résistance

à la tenso-flexion :

après 28 jours env. 4 N/mm²

Valeur pH :

env. 8

Conditionnement :

en sacs de 25 kg net;

en sachets de 5 kg net,

emballés par 4

Stockage :

peut être stocké pendant env.

12 mois dans un endroit sec et dans

l'emballage d'origine fermé

*Selon la fiche informative n°2 du groupe industriel des cartons-plâtres de la Fédération de l'industrie allemande des plâtres et panneaux en carton-plâtre e.V., en Allemagne.



Nous garantissons la qualité irréprochable de nos produits. Nos recommandations d'utilisation se fondent sur des essais et des expériences pratiques; cependant, elles ne peuvent constituer que des remarques générales sans garantie sur les propriétés, étant donné que nous n'avons pas d'influence sur les conditions de chantier et l'exécution des travaux. Les règles spécifiques au pays, dépendant des standards régionaux, prescriptions techniques et directives pratiques ou industrielles peuvent amener à effectuer des travaux selon des recommandations bien définies.